



Draguignan, le 31 juillet 2009

PROJET DE PLATE-FORME POUR LA CONSTITUTION DU Front Unitaire Républicain d'Action Laïque (F.U.R.A.L.)

Les organisations soussignées

> sont profondément attachées aux institutions laïques de la République Française et au principe de laïcité que l'on trouve exprimé explicitement

- dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

- dans les articles 1 et 2 de la loi de 1905 :

Art.1 : « La République assure la liberté de conscience, elle garantit le libre exercice des cultes ».

Art.2 : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ».

- dans le préambule de la constitution de 1946 :

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. »

- dans l'article 1 de la constitution de 1958 :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances (...).

> Elles se prononcent pour l'application intégrale de la loi de 1905 et pour son extension à tout le territoire de la République. (Alsace-Moselle, Guyane, Mayotte, Wallis et Futuna). En effet, la séparation juridique, l'indépendance de la puissance publique d'avec toute église et tout groupe de pression, qu'il soit religieux, idéologique, économique, médiatique ou commercial, est la garantie pour sauvegarder notre démocratie.

Elles se prononcent donc résolument contre toute tentation clientéliste politicienne de redonner aux religions une place dans la sphère publique pour peser sur la société civile et contre toute tentative cléricale des religions de la reprendre.

> Elles considèrent que l'école publique et laïque étant de droit la seule Ecole de la République, elle doit aussi être la seule à être financée par les fonds publics.

Elles se prononcent pour l'abrogation de toutes les lois anti-laïques, et s'opposent donc totalement à toutes les mesures anti-laïques qui s'accumulent et ne peuvent qu'entraîner la destruction de l'enseignement public laïque. Ce qui est notamment le cas de l'accord liquidateur « Vatican-Kouchner » signé le 18 décembre 2008 qui va plus loin que ne l'ont fait Pétain et le gouvernement de Vichy, puisqu'il prétend mettre fin au monopole de l'Etat sur la collation des grades et des diplômes

universitaires . Mais les exemples ne manquent pas : de la remise en cause de l'école maternelle à celle de l'enseignement supérieur et de la recherche , le projet de loi Carle visant à financer sur les fonds publics le développement des écoles communautaires, les suppressions massives de postes, la mise au chômage de milliers de CDD, etc...

> Elles considèrent d'une façon plus générale, que c'est la République elle-même qui est en danger .

- en danger de perdre le caractère laïque et citoyen qui la fonde, permettant à tous de vivre ensemble et de définir démocratiquement leur avenir commun.
- en danger d'être transformée en une juxtaposition de communautés, ce qui ne peut mener qu'au développement des différences , des oppositions , jusqu'à l'affrontement .

> Elles constatent que depuis le rapport Machelon (2006), depuis les discours du Latran et de Ryad (2007, 2008), les plus hauts responsables de la République sont passés des paroles aux actes : toujours présents , non comme personnes privées mais comme personnages publics, présents en toute occasion aux cérémonies religieuses, ils répètent leurs professions de foi, ils réaffirment leur conception d'une laïcité « moderne » ou « positive » .

**la laïcité est de plus en plus menacée !
la République elle-même est en danger !**

Alors, trop , c'est trop !

**Il n'est plus possible de laisser faire !
Il est grand temps de réagir et d' opposer
l'unité de tous les laïques !**

> C'est dans cet objectif que les organisations soussignées décident de se constituer en F.U.R.A.L. (Front Unitaire Républicain d'Action Laïque).

> Elles décident de s'adresser sans exclusive à tous les comités, associations, organisations qui partagent l'objectif de défendre les institutions laïques de la République pour leur demander de s'associer à cette déclaration commune.

> Elles décident d'établir et de garder un contact étroit et régulier entre elles, pour échanger les informations, proposer et décider telle ou telle intervention, etc...

> Et c'est ainsi qu'à partir de septembre - octobre, par exemple, mettant en avant la revendication que le 9 décembre devienne journée nationale de la laïcité – qui pourra être relayée par le dépôt d'un projet de loi à l'assemblée nationale - elles prépareront ensemble le samedi 12 décembre 2009, pour qu'il soit **dans les faits** une journée nationale de la laïcité. Ce qui pourra s'exprimer par des manifestations, des rassemblements, des fêtes de la laïcité, des colloques, des conférences , etc...

> Un autre moment d'action commune pourrait être en 2010 le cinquantième anniversaire du serment de Vincennes (19 juin 1960) , point fort de la mobilisation massive contre la loi Debré.

LISTE DES ORGANISATIONS DESTINATAIRES

(ont soutenu le dépôt du recours devant le Conseil d'Etat) :

- **Alerte Laïcité**
- **I'ALPAM (ADLPF 06)**
- **Les Amis de la Commune**
- **L'Amicale Laïque de Concarneau - Laïcité Aujourd'hui**
- **Association Actions Athées Agnostiques**
- **Asso.Laïcité 2005**
- **Ass. des Libres Penseurs de France**
- **Association Laïcité 1905**
- **Association Laïcité-Liberté**
- **Autonome de Solidarité Laïque de l'Oise**
- **CAEDEL, (Mouvement Europe et Laïcité)**
- **CDAFAL 83**
- **Le Cercle Condorcet du Var-Est**
- **Le Cercle Laïque de l'Agglomération Grenobloise.**
- **Le Cercle Républicain Edgar Quinet - Aristide Briand**
- **Le Chevalier de La Barre**
- **Collectif Pour la Promotion de la Laïcité**
- **Collectif SDF Alsace**
- **Le Collectif Vigilance Laïcité de Maine et Loire**
- **Comité 1905 de l'Ain**
- **Comité 1905 (Draguignan)**
- **Comité Laïcité – République**
- **le Comité Valmy**
- **Convergence républicaine**
- **Le CREAL 76 (Comité de Réflexion et d'Action Laïque de Seine-Maritime)**
- **DDEN**
- **DDEN 73**
- **DH, (Droit Humain)**
- **Emancipation 83**
- **Emancipation tendance intersyndicale**
- **FCPE - Nérac (47)**
- **Fidélité Occitane (Auch).**
- **GLFF, (Grande Loge Féminine de France)**
- **Grande Loge Mixte Universelle**
- **Grande Loge mondiale de Misraïm (GLMM)**
- **GODF, (Grand Orient de France)**
- **Le groupe de travail Laïcité de la section PS JB. Clément du 18^{ème}**
- **Le Groupe République**
- **Human Rights**
- **Insoumis-es**
- **La Laïcité d'accord ! (Alsace)**
- **la LDH**
- **La LDH d'Amiens**

- La LDH de Cannes-Grasse
- La LDH de Draguignan
- La section LDH de Villefranche
- La LP 83
- La LP 87
- LP André Lorulot
- LP Fossés Saint Jacques
- MAE de l'Oise
- l'Observatoire Chrétien de la Laïcité
- l'Observatoire de la Laïcité de Provence et d'Aix
- l'Observatoire international de la Laïcité
- L'Observatoire Méditerranéen de la Laïcité (Carqueiranne 83)
- le Parti de Gauche
- Les Pupilles de l'Enseignement Public
 - Regards de Femmes
 - République et Socialisme
 - Le SNPI- FSU
 - SNUIPP – FSU Haute-Savoie
 - SNUIPP – FSU Var
 - Sud Social 67
 - UFAL
 - l'UFAL de Beaumont sur Oise
 - L'Union Post-Scolaire (Tourcoing)